

# Concours photo rurAllure "Partagez votre itinéraire".

## Conditions générales d'utilisation

**Date de lancement : 15.07.2022**

**Date limite : 31.10.2022**

**Réunion du jury : 04.11.2022**

**Déclaration des gagnants : 07.11.2022**

### Description du concours :

Le concours photo rurAllure est l'occasion de faire connaître les itinéraires culturels et de pèlerinage en Europe, leur patrimoine, culture, traditions et l'expérience partagée de la marche et du vélo à longue distance. Ces itinéraires, explorés par des milliers de marcheurs et de pèlerins chaque année, sont des destinations du tourisme lent, mettant en avant la durabilité et la sensibilité environnementale.

Ce concours photo est axé sur la création d'une communauté tangible de voyageurs lents et d'aventuriers de ces routes historiques. Le concours offre également un espace de créativité et de partage des expériences de pèlerinage, facilitant ainsi le dialogue sur le tourisme lent et la redécouverte des zones rurales.

Ce concours est organisé par le consortium rurAllure, géré par l'Université de Vigo (Espagne), coordinateur du projet. Le projet européen rurAllure est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la convention de subvention n° 101004887.

Pour plus de détails : Dossier de presse - rurAllure

Les pèlerins et les touristes voyageant le long des routes énumérées ci-dessous sont invités à publier des photos de leurs expériences, des paysages et du patrimoine rencontrés sur leur chemin sous forme de posts (et non de stories) sur les réseaux sociaux, en taguant le compte @rurAllure (Facebook, Twitter, Instagram) et en insérant le hashtag du concours #rurallure. En utilisant le hashtag du concours, les participants acceptent une utilisation non commerciale des images.

Les auteurs des posts les plus beaux et les plus inspirants recevront des prix à la fin du concours. Pour participer au concours, les photographies publiées doivent mettre en scène un ou plusieurs des itinéraires culturels suivants :

- Via Francigena
- Via Romea Germanica
- Via Romea Strata
- Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle / Camino de Santiago
- Les chemins de Saint Olav - les chemins de pèlerinage vers Trondheim en Norvège, au Danemark et en Suède
- Les chemins de Csíksomlyó / le chemin de Marie / Via Mariae / Mária út

Partagez vos photos sur Instagram, Facebook ou Twitter sous forme de posts (PAS de stories), en taguant le lieu, la page @rurAllure (Facebook, Twitter, Instagram) et le hashtag du concours #rurallure. Les comptes des participants doivent être publics pendant la période du concours.

Évaluation :

Le jury composé du conseil d'administration de rurAllure sélectionnera les plus belles images et posts pour chaque parcours, un prix spécial sera décerné au participant qui publiera un maximum de photos sur les réseaux sociaux, ainsi qu'à l'auteur de la publication la plus inspirante.

Règles et critères de jugement :

- Pertinence par rapport au thème et aux objectifs du projet rurAllure.
- Créativité et originalité artistique ; la qualité de la photo
- La présence d'un texte bref, indiquant un lieu et décrivant une expérience personnelle de pèlerinage, des impressions, des conseils de voyage, des émotions ressenties lors d'une visite, est un plus.
- Les photos doivent être originales, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir été prises par des pèlerins/touristes qui ont emprunté l'un des chemins répertoriés ou une partie de celui-ci.
- Nombre de photos soumises

Prix : Matériel de randonnée spécialisé.